

Maladies parodontales : Une action de prévention innovante menée par la MSA, la CNSD et Mutualia

8 Juin 2010

La MSA, Mutualia et la Confédération Nationale des Syndicats Dentaires (CNSD) ont uni leurs expertises (assurance maladie obligatoire, complémentaire santé et professionnels de santé) pour réaliser une expérience originale consistant à mettre en place un dispositif de prévention active des maladies parodontales.

Menée sur une population âgée de 30 à 50 ans, adhérente à la MSA et à Mutualia, sur 3 départements (Manche, Morbihan, Vendée), **cette action place le patient au coeur du dispositif.**

L'expérimentation consiste à **mettre en place un véritable parcours de soins** où, **dans un premier temps**, la MSA invite ses adhérents à un **examen de prévention bucco-dentaire** pour dépister les personnes ayant besoin d'un traitement spécifique parodontal.

Pour ces patients, une **deuxième phase** est proposée à ceux qui sont adhérents Mutualia.

Elle comprend :

- une **séance de motivation** à l'hygiène bucco-dentaire,
- un **examen parodontal** personnalisé, débouchant éventuellement sur une séance de traitement,
- un **bilan parodontal** final pour évaluer l'efficacité thérapeutique de la prise en charge médicale.

Les résultats, concluants, montrent

- ⇒ **L'efficacité d'un programme de prise en charge innovante alliant prévention, traitement et éducation thérapeutique.**
- ⇒ La pertinence d'un partenariat entre **l'Assurance maladie, une complémentaire santé** et la **profession dentaire** consacré à une prévention active des maladies parodontales.
- ⇒ Le besoin de faire évoluer la Nomenclature Générale des actes professionnels **par la reconnaissance notamment de certains actes de parodontologie.**
- ⇒ **Le rôle clef des chirurgiens dentistes** dans l'élaboration, la mise en place et la réussite de ce type de dispositif.

Les résultats en chiffres

- **Plus de 20%** des personnes sollicitées ont répondu à l'invitation alors que les maladies parodontales sont encore méconnues du grand public en France.
- **7,4%** des personnes examinées présentaient un besoin en soins parodontaux. Ce chiffre **double** entre la tranche des 30-35 ans et celle des 46-50 ans.
- **96%** des patients ont déclaré avoir modifié leur hygiène bucco-dentaire suite à la séance de motivation.
- A l'issue de l'expérimentation, on estime à **59%** le taux de succès très satisfaisant des traitements parodontaux effectués (guérison ou stabilisation de la maladie).
- **96%** des patients ont déclaré avoir ressenti une **amélioration de leur santé bucco-dentaire** après la séance de traitement.

Les maladies parodontales, responsables de 40% des extractions dentaires après 35 ans, ont des conséquences graves et coûteuses qui méritent une prise en charge efficace.

Vos contacts presse :

CCMSA

Géraldine Vieuille
Responsable Relations presse
01 41 63 72 41
vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr

CNSD

Julie ALSEDA
Chargée de communication
01 56 79 20 45
alseda@cnsd.fr

Mutualia

Laurent DALERY
Responsable marketing communication
01 41 63 70 76
dalery.laurent@unm.mutualia.fr